



Arrêt maladie et mise en repos par l'employeur

Par **akira592**, le **12/03/2020** à **19:09**

Bonjour,

Je suis en arrêt maladie depuis 2 semaines et toutes les fins de semaines mon responsable nous envoie le planning qui nous donne notre équipe et l'horaire de la semaine qui suit.

Dans ce planning, j'ai remarqué que, par 2 fois, il me met en récupération d'heures BH ou RC alors que je suis toujours en arrêt maladie.

Mes questions sont : Est-ce légal ? A-t'il le droit de me mettre en repos alors que je suis en arrêt maladie, déclaré par le medecin est reconnu par la secu.

Merci d'avance de vos réponses.

Par **Tisuisse**, le **16/03/2020** à **17:20**

Bonjour,

Voyez votre Inspection du Travail ou une délégation départementale d'un syndicat (coordonnées sur internet).

Par **morobar**, le **17/03/2020** à **08:06**

Bonjour,

Il faut rapeller à votre responsable que vous êtes en arrêt maladie, ce dont il doit tenir coimpte lorsqu'il fait des "copié-collé" de ses planning au lieu de les constituer intelligement (mais ne pas ,lui dire cela tout de meme)